

Délibération n°DEL-25-0191

Secteur Paléficat : approbation d'une étude de cohérence urbanisme / mobilités entre les communes de Toulouse, Launaguet, Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi dix avril à neuf heures vingt-cinq, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Concorde - Centre de Congrès Pierre Baudis - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	133
Présents :	122
Procurations :	10
Date de convocation :	04 avril 2025

Présents

Aigrefeuille	M. Christian ANDRE
Aucamville	M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD
Aussonne	M. Michel BEUILLE, Mme Sylvie LLOUBERES
Balma	Mme Sophie LAMANT, M. Frédéric LEMAGNER, M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beaupuy	M. Marc FERNANDEZ
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Pascal BOUREAU, M. Joseph CARLES, Mme Bernadette GUERY, M. Jean-Michel MAZARDO, Mme Danielle PEREZ
Brax	M. Thierry ZANATTA
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Castelginest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	Mme Sophie BOUBIDI, M. Patrick JIMENA, M. Thomas LAMY, Mme Josiane MOURGUE, M. Franck RIBEYRON, M. Arnaud SIMION, Mme Karine TRAVAIL-MICHELET, M. Pierre VERNIOL
Cornebarrieu	Mme Dalila COUSIN
Cugnaux	M. Thomas KARMANN, Mme Marie-Hélène ROURE, M. Albert SANCHEZ
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Fenouillet	M. Thierry DUHAMEL
Flourens	Mme Marion RIVOIRE
Fonbeauzard	M. Robert GRIMAUD
Gagnac-sur-Garonne	M. Patrick BERGOUIGNOUX
Gratentour	M. Patrick DELPECH
Launaguet	Mme Patricia PARADIS, M. Michel ROUGE
Lespinnasse	M. Alain ALENCON
L'Union	Mme Brigitte BEC, M. Marc PERE
Mondonville	Mme Véronique BARRAQUE ONNO
Mondouzil	M. Robert MEDINA
Pibrac	M. Honoré NOUVEL
Pin-Balma	M. Gil BEZERRA
Quint-Fonsegrives	M. Jean-Pierre GASC
Saint-Alban	M. Alain SUSIGAN
Saint-Jean	M. Bruno ESPIC, Mme Céline MORETTO
Saint-Jory	M. Victor DENOUVION
Saint-Orens	Mme Dominique FAURE, M. Serge JOP
Seilh	M. Didier CASTERA

Toulouse	Mme Caroline ADOUE-BIELSA, Mme Fella ALLAL, M. Christophe ALVES, Mme Françoise AMPOULANGE, M. Olivier ARSAC, Mme Patricia BEZ, Mme Michèle BLEUSE, M. Jean-Jacques BOLZAN, M. Jean-Paul BOUCHE, Mme Maroua BOUZAIDA, M. Maxime BOYER, M. François BRIANÇON, M. Sacha BRIAND, Mme Hélène CABANES, M. François CHOLLET, M. Gaëtan COGNARD, M. Romain CUJIVES, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOUTINE, M. Aymeric DEHEURLES, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Cécile DUFRAISSE, M. Jonhhy DUNAL, M. Jamal EL ARCH, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Isabelle FERRER, M. Vincent GIBERT, M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Caroline HONVAULT, Mme Valérie JACQUET VIOLLEAU, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, M. Djillali LAHIANI, Mme Annette LAIGNEAU, Mme Marion LALANE- DE LAUBADERE, M. Jean-Michel LATTES, M. Maxime LE TEXIER, Mme Hélène MAGDO, Mme Souhayla MARTY, M. Antoine MAURICE, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL-BELAUD, M. Nicolas MISIAK, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Julienne MUKABUCYANA, Mme Claire NISON, Mme Gnadang OUSMANE, M. Philippe PERRIN, Mme Julie PHARAMOND, Mme Agnès PLAGNEUX BERTRAND, M. Jean-François PORTARRIEU, M. Clément RIQUET, Mme Agathe ROBY, M. Daniel ROUGE, M. Thierry SENTOUS, M. Bertrand SERP, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Nicole YARDENI
Tournefeuille	M. Patrick CHARTIER, Mme Corinne CURVALE, M. Dominique FOUCHIER, Mme Corinne GINER, M. Laurent SOULIE
Villeneuve-Tolosane	Mme Agnès BENOIT-LUTMAN, M. Romain VAILLANT

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
M. Alain TOPPAN	Dalila COUSIN
Mme Ana FAURE	Julienne MUKABUCYANA
Mme Véronique DOITTAU	Robert MEDINA
Mme Brigitte HILLAT	Honoré NOUVEL
M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE	Djillali LAHIANI
Mme Christine ESCOULAN	Christophe ALVES
Mme Marine LEFEVRE	Caroline ADOUE-BIELSA
Mme Odile MAURIN	Aymeric DEHEURLES
Mme Nina OCHOA	Francis GRASS
Mme Nadia SOUSSI	Claire NISON

Conseillers excusés

Montrabé	M. Jacques SEBI
----------	-----------------

Délibération n° DEL-25-0191**Secteur Paléficat : approbation d'une étude de cohérence
urbanisme / mobilités entre les communes de Toulouse, Launaguet,
Toulouse Métropole et Tisséo Collectivités****Exposé**

L'organisation du territoire métropolitain s'adosse à des compétences différenciées entre collectivités : d'un côté les communes et intercommunalités en charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, de l'autre les autorités organisatrices en charge de l'organisation des transports en commun.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a instauré 26 périmètres de cohérence urbanisme / transport, assujettissant l'ouverture à l'urbanisation des territoires à la mise en place effective d'une desserte en transports en commun efficace, accompagnée d'une réflexion sur l'accessibilité tous modes.

Le projet d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers se situe sur les communes de Toulouse et Launaguet, entre la rocade et l'Hers. Aujourd'hui faiblement urbanisé, il est composé d'un habitat pavillonnaire diffus, d'équipements et d'activités économiques et commerciales. Une concession d'aménagement du site a été attribuée à la SEML Oppidea en 2019, en vue d'y développer un projet urbain vertueux. L'objectif est de corréler l'accueil de nouveaux habitants et actifs sur le secteur avec un niveau desserte tous modes performant et structurant.

Dans cette perspective, une démarche partenariale a été mise en place par Toulouse Métropole, avec les communes concernées et l'autorité organisatrice des mobilités :

- L'autorité organisatrice des mobilités s'engage sur les projets de transport autour desquels une valorisation urbaine peut être attendue.
- Les communes et l'intercommunalité s'engagent sur les moyens favorisant un projet urbain vertueux et l'optimisation de l'accessibilité vers les transports en commun.

Se déclinant sur les projets de desserte en cours d'études par Tisséo Collectivités, mais également sur les territoires bénéficiant d'ores et déjà d'une desserte performante en transports en commun, les études de cohérence urbanisme - mobilités visent les objectifs suivants :

- L'assurance d'une cohérence entre les projets de développement urbain et les projets de transports, tant en termes de phasage, de localisation que de fonctions ;
- Une organisation dédiée le plus en amont possible pour en garantir la réussite ;
- La déclinaison de différents principes :
 - densité et mixité dans la zone d'influence des transports en commun,
 - organisation urbaine cohérente du projet d'aménagement,
 - préservation des possibilités d'insertion des transports en commun,
 - amélioration de l'accessibilité multimodale.

Ces études visent à préciser le calendrier de réalisation des engagements de chacun (planification des opérations, évolutions du document d'urbanisme, cheminements modes actifs....) au regard du système de transports en commun envisagé et des recommandations du SCoT.

Le secteur de Paléficat constitue un territoire stratégique d'entrée de ville en pleine mutation, représentant un potentiel d'accueil, à terme, de 15 300 individus minimum

supplémentaires en extension et en renouvellement urbain, conditionné à la réalisation d'un transport en commun performant.

Le boulevard Florence Arthaud, axe multimodal, support d'un transport en commun en site propre et de modes actifs, a été livré en 2016 pour desservir le secteur et accompagner à court terme l'urbanisation de Paléficat. Le développement du secteur s'articulera autour de la mise en service de l'offre de transports en commun associée à la voie Nord, actuellement à l'étude par Tisséo Collectivités, et des aménagements en faveur des bus entre la gare de Fenouillet, Castelginest, Launaguet, Paléficat, Borderouge et Toulouse Lautrec.

Les engagements de Toulouse Métropole et des communes de Launaguet et Toulouse portent sur la programmation et le phasage prévisionnel des opérations urbaines, l'adaptation des outils d'urbanisme, les interfaces avec le réseau routier ainsi que les cheminements piétons et cycles. Ils se déclinent de la manière suivante :

2025 :

Urbanisme :

- Poursuite de la concertation avec les habitants du quartier de Paléficat.
- Création envisagée de la ZAC de Paléficat - Rives de l'Hers.

Mobilités :

- S'appuyer sur les infrastructures existantes (site propre bus, bandes et pistes cyclables sur le boulevard Florence Arthaud) et celles programmées (prolongation du site propre sur la partie ouest du chemin de Virebent et mise en œuvre du REV 5).
- Adapter les horaires des lignes actuelles (33, 42 et 114) pour desservir le collège et étudier la possibilité d'améliorer la fréquence de la ligne 114.
- Poursuivre les études sur la voie Nord.
- Lancer une étude sur l'adaptation du réseau de transports en commun en phase intermédiaire (2029-2031), avant la mise en service de la voie Nord et au début de l'urbanisation de la ZAC en projet. Il est notamment question d'étudier :
 - la faisabilité d'une ligne de bus à forte fréquence préfigurant l'offre à horizon de mise en service de la voie nord,
 - la faisabilité du renforcement de la connexion à la ligne A,
 - la localisation des arrêts bus au regard du développement urbain programmé de la future ZAC.
- Améliorer les traversées piétonnes et les aménagements piétons vers le collège.
- Étudier un plan guide définissant la stratégie multimodale de raccordement des espaces publics des quartiers limitrophes à ceux de la future ZAC, dont prioritairement l'amélioration et l'intensification du maillage piéton pour rejoindre les arrêts de bus

Horizon 2035 :

Urbanisme :

- La construction des premiers logements de la future ZAC est envisagée à partir de 2027, avec en prévision 2880 logements sur la période 2025 - 2035. La production de logements est divisée en 4 phases, dont les 2 premières seront déclinées autour du Boulevard Florence Arthaud, selon la temporalité suivante :
 - 2027 - 2028 : 590 logements en production sur les fonciers maîtrisés et 360 logements estimés en production en urbanisme négocié,
 - 2029 - 2031 : 1100 logements livrés sur les fonciers maîtrisés et 720 logements estimés livrés en urbanisme négocié,
 - 2031 - 2035 : 780 logements livrés sur les fonciers maîtrisés et 280 logements estimés livrés en urbanisme négocié.
- Le renouvellement du secteur étudié, hors Paléficat, permettrait l'accueil de 900 logements sur des opérations encadrées (OAP Albi-Rostand et OAP Izard à Toulouse ; OAP La Violette sud à L'Union) et 197 logements sur des zones de développement futur identifiées à Launaguet. En dehors des secteurs d'urbanisme enca-

dré, le secteur d'étude permettrait potentiellement d'accueillir 500 à 700 logements supplémentaires.

- La faisabilité de nouvelles normes de stationnement adaptées à la stratégie de mobilité de la ZAC en projet au regard de l'offre en transports en commun projetée et effectivement déployée sera étudiée dans le cadre d'une évolution du document d'urbanisme.

Mobilités :

- Mise en service de la ligne C en 2028.
- Mise en service des gares des Aménagements Ferroviaires au Nord Toulousain (AFNT).
- En fonction des résultats des études menées en phase précédente, adaptation du réseau de transports en commun de la phase intermédiaire à la livraison de la voie Nord.
- Livraison des aménagements de la voie Nord avec 3 lignes de bus prévues sur un itinéraire protégé de la circulation générale, dont une ligne évolutive vers un Linéo à terme. Cet aménagement permettra des connexions directes avec le Linéo 10 (gare de Fenouillet), AFNT et les 3 lignes de métro (via les stations Argoulets, Borderouge et Toulouse Lautrec).
- Relocalisation potentielle d'un ou des arrêts de bus pour correspondre davantage au contexte du projet de ZAC.
- Poursuite de l'amélioration de l'attractivité de la desserte en transports en commun en vue du développement urbain au-delà de 2035 :
 - étudier la mise en œuvre d'une desserte structurante (de type métro, tram ou Linéo) tenant compte du développement urbain, en lien avec la ligne C du métro, les AFNT et la voie Nord,
 - selon les études, un principe de desserte sera inscrit dans le futur Plan de Mobilité en cours d'élaboration,
 - étudier la mise en place d'une offre de transports en commun à l'Est de la future ZAC Paléficat et des quartiers limitrophes en tenant compte des aménagements en faveur de la circulation des bus sur l'est du Chemin Virebent.
- Développement progressif du maillage piéton/cycle dans la future ZAC pour connecter les quartiers limitrophes (dont des liaisons de rabattement vers des arrêts de bus).
- Déploiement progressif du réseau vélo dont le réseau structurant d'agglomération.
- Mise en place progressive des mesures de maîtrise du stationnement privé et public.

Au-delà de 2035 :

Urbanisme :

- Livraison de 1120 logements dans la future ZAC de Paléficat, portant à terme le nombre de logements à 4000 au total.
- L'étude de densification du PLUi-H révèle un potentiel foncier dans le périmètre d'étude hors ZAC, qu'il conviendra de confirmer et de mobiliser au regard de la desserte en transports en commun effectivement réalisée.

Mobilités :

- Livraison des aménagements en faveur des bus et vélos du chemin Virebent Est et amélioration de l'offre TC sur cet axe, en lien avec le développement urbain.
- En fonction des résultats des études menées en phase précédente, mise en œuvre de la desserte structurante en transports en commun adaptée au développement du quartier.

Il est proposé d'approuver les termes de l'étude de cohérence urbanisme - mobilités conduite avec les communes de Toulouse et Launaguet et Tissé Collectivités pour sa mise en place sur le secteur de Paléficat.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Projets urbains du mercredi 26 mars 2025,

Vu l'avis favorable du Conseil Municipal de la Ville de Toulouse du 28 mars 2025,

Vu l'avis favorable du Conseil Municipal de la Ville de Launaguet du 8 avril 2025,

Vu l'avis favorable du Conseil de Tisséo Collectivités du 2 avril 2025,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver les termes de l'étude de cohérence urbanisme - mobilités menée avec les communes de Toulouse et Launaguet et Tisséo Collectivités pour sa mise en place sur le secteur de Paléficat, telle qu'annexée à la présente délibération.

Article 2

D'autoriser Monsieur le Président à mettre en œuvre tous les actes nécessaires à la déclinaison de l'étude.

Résultat du vote :

Pour	114
Contre	0
Abstentions	18 (Mmes HONVAULT, MAGDO, HARDY, MAURIN, ROBY, CABANES, BLEUSE, BOUBIDI, BEC, MM. PERRIN, MAURICE, LE TEXIER, CUJIVES, DEHEURLES, EL ARCH, CHARTIER, KARMANN, PERE.)
Non participation au vote	0

Publié le : 15/04/2025

Reçu à la Préfecture le 15/04/2025

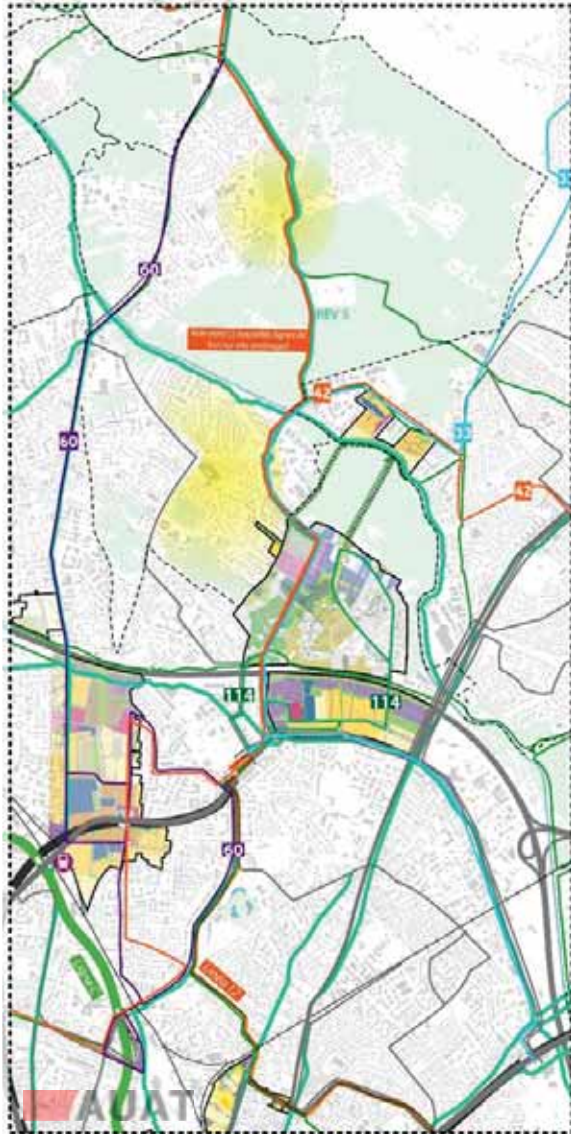
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Luc MOUDENC

DEL-25-0191

Etude de cohérence urbanisme mobilités de la desserte du projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers

Janvier 2025



toulouse
métropole



MAIRIE DE  TOULOUSE


VILLE DE
Launaguet

Contexte et objectif de l'étude

Le projet d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers s'établit aujourd'hui sur un territoire stratégique (périmètre de cohérence urbanisme-transport dans le SCoT approuvé) avec une part importante de fonciers maîtrisés par la Collectivité et un potentiel de renouvellement urbain.

Toulouse Métropole a lancé une étude urbaine sur la cohérence urbanisme-mobilités.

L'objectif de cette étude est de donner à voir les perspectives d'évolution de ce territoire dans le temps en termes d'accueil d'habitants, d'emplois et de desserte.

Elle permet de déterminer une solution alternative et progressive répondant aux besoins de desserte en transport en commun de ce territoire.

Il s'agit donc de porter l'ambition de la métropole sur les communes de Toulouse, Launaguet et auprès de Tisséo Collectivités afin de proposer une vision d'ensemble, qui se traduisent notamment dans les documents de planification.

L'adhésion et l'implication des différents acteurs et partenaires étant indispensables à la mise en application de cette étude, ce document sera co-signé par : Tisséo Collectivités, Toulouse Métropole et les communes de Toulouse et Launaguet.

Son suivi nécessite des rencontres régulières avec l'ensemble des partenaires afin de conduire un bilan des réalisations et des études menées. Ces rencontres pourront aboutir à une adaptation du document selon le niveau d'avancée des projets.



1. Lectures du grand territoire au prisme des documents d'urbanisme

Périmètre d'étude et périmètre d'engagement

- Le secteur d'étude dépasse l'assiette de l'opération Paléficat - Rives de l'Hers pour tenir compte des problématiques de desserte au nord de l'agglomération toulousaine

Les Communes concernées :

- Launaguet
- Toulouse

-  Périmètres d'OAP
-  Périmètre d'étude
-  Limite communale

4

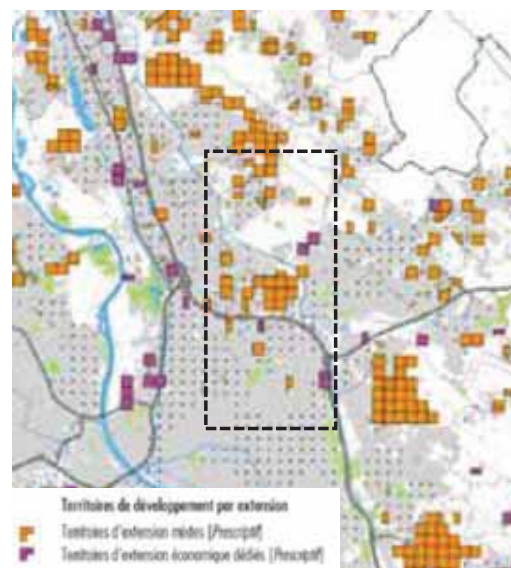


Lecture du grand territoire au regard du SCoT

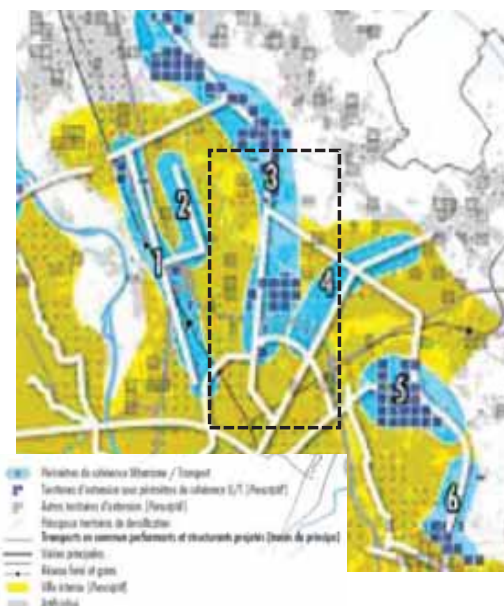
Maillage vert et bleu



Territoires de développement par mutation et extension



Cohérence urbanisme / transport



Deux périmètres de cohérence urbanisme / transport correspondant à deux transports en commun performants prévus dans le SCoT. Ces périmètres intègrent des territoires d'extension avec un total de 20 pixels identifiés dans le périmètre d'étude (en pointillés noirs) dont 11 pixels sur le quartier de Paléficat. Ces derniers se répartissent en 9 pixels avec une densité brute recommandée de 200 individus (population + emplois)/ha (soit 70 logements/ha) et 2 pixels avec une densité brute recommandée de 140 individus / ha (soit 50 logements/ha).

 Périmètre d'étude

Le secteur d'étude, situé au Nord de Toulouse, au Nord du périphérique et en contact avec les communes de Launaguet et l'Union.

Traduit dans le SCoT approuvé le 27 avril 2017 par le périmètre de cohérence urbanisme 3 et 4, ce territoire situé en Ville intense est structuré par :

- Le Boulevard Florence Arthaud, permettant la circulation de transport en commun en site propre et l'échangeur n°13 de Borderouge.
- Le projet d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers, projet d'intérêt pour Toulouse Métropole.

Lecture du grand territoire au regard Plan de Déplacements Urbains

Le projet de Paléficat est identifié dans le Plan de Déplacements Urbains (2012) en vigueur dans le contrat d'axe n°3 situé autour du projet de Boulevard Urbain Nord.

Le Plan de Déplacements Urbains en vigueur (daté de 2012 et aujourd'hui en cours de révision) met en perspective les enjeux de cohérence urbanisme / transport en reprenant à son compte la prescription du SCoT sur la nécessité de réaliser un document de cohérence urbanisme / mobilité pour répondre à ces enjeux.

Aujourd'hui, en raison de son requestionnement, ainsi qu'au regard des orientations liées à la réduction de la consommation foncière inscrites dans le projet de PLUiH, le projet de Boulevard Urbain Nord tel qu'il avait été retranscrit dans les différents documents de planification nécessite d'être repensé.

Toutefois, le principe de cohérence urbanisme / mobilité reste d'actualité tant en termes d'extension urbaine qu'en termes de renouvellement urbain.

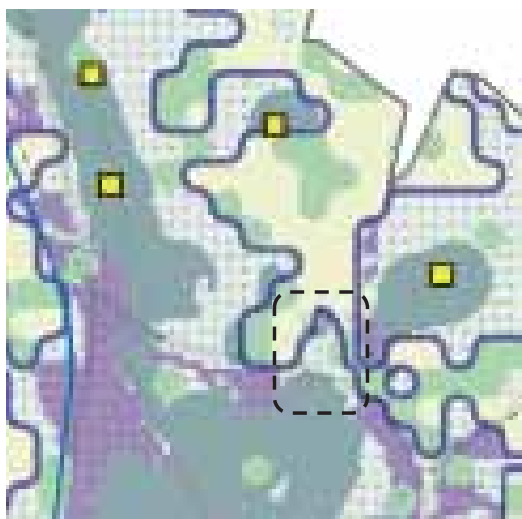


Opération
Paléficat

Le périmètre de cohérence / transport dans la 1^{er} révision du
SCoT approuvé le 27 avril 2017

Lecture du grand territoire au regard du PLUi-H arrêté le 20 juin 2024

Le secteur de Paléficat est identifié comme une poche **au sein de l'armature urbaine** au PLUi-H arrêté le 20 juin 2024.



Mobiliser l'enveloppe urbaine pour limiter l'étalement urbain

- Développer la mixité des fonctions au sein de l'enveloppe urbaine
- Prioriser le développement dans les secteurs préférentiels
- Permettre l'évolution des espaces urbanisés
- Adapter les milieux urbains au changement climatique

Accompagner le dynamisme économique

- Structurer le développement économique autour des campus d'excellence
 - Impulser le renouvellement et la recomposition des espaces économiques les plus stratégiques
- Éléments de repère
- Centre ville
 - Réseau de voiries principales
 - Réseau ferré



L'OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmations) met en exergue la qualité patrimoniale, paysagère et environnementale à protéger ou à restaurer du secteur. Cette prise en compte permet d'identifier les lieux d'accueil de logements, d'activités économiques et d'implantation des équipements publics dans le respect et l'accompagnement des tissus bâtis et viaires existants.



Synthèse

Les documents de planification intègrent sur ce secteur le projet de Paléficat - Rives de l'Hers

Le Boulevard Florence Arthaud, voie multimodale, axe de transports en commun en site propre et support de modes actifs a été réalisé en 2016 pour desservir le secteur et accompagner son développement. Il sera également complété par la mise en service du REV 5. Colonne vertébrale de la future urbanisation, **il devra accueillir une offre de transport en commun adaptée.**

2. Diagnostic et enjeux à l'échelle du périmètre d'étude



Contexte à l'échelle de l'agglomération

L'entrée de ville « Borderouge »

Le quartier Paléficat comme élément d'une séquence urbaine

- Le quartier Paléficat fait le lien entre les communes du nord et la ville-centre.
Cet angle permet de considérer :
 - ✓ l'insertion paysagère de l'infrastructure, la valorisation des vues, du patrimoine bâti et naturel,
 - ✓ la mise en scène d'«événements» en matière d'espaces publics (places, parvis...),
 - ✓ l'atténuation des coupures et des espaces d'inconfort (nœuds routiers, zones économiques peu qualifiées).

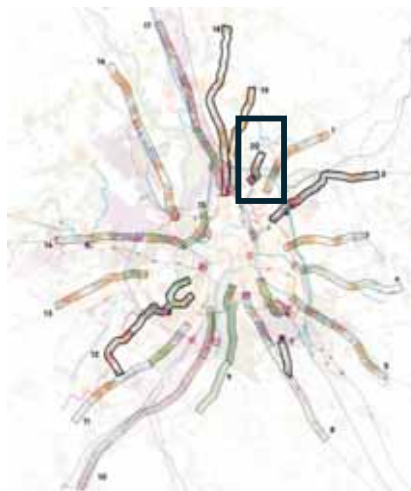
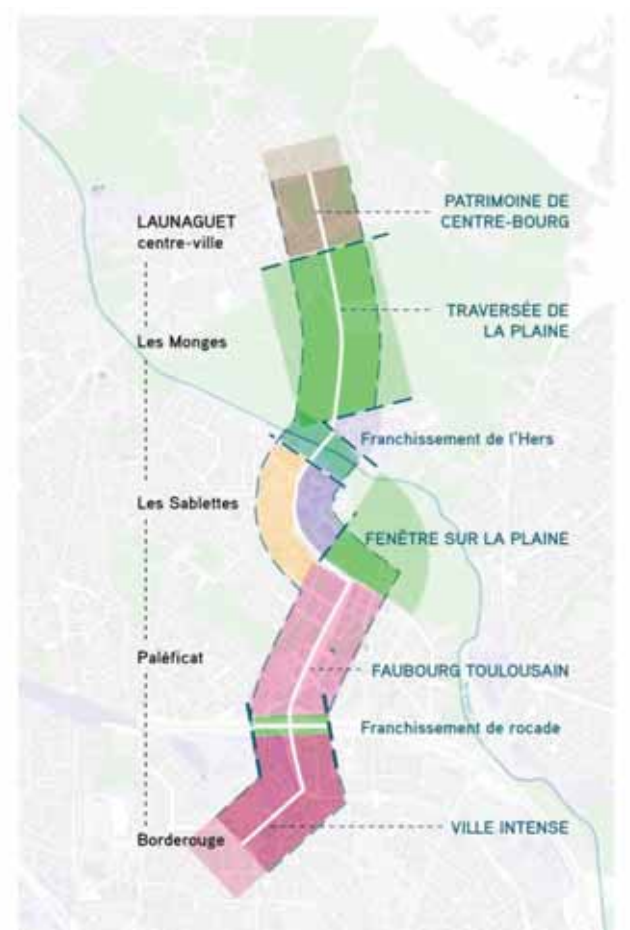


Schéma des entrées de ville, AUAT



Le Grand parc de l'Hers

Le quartier Paléficat comme l'une des pièces majeures du Grand Parc de l'Hers

- La constitution de franchissements et de liaisons piéton-cycle le long de l'Hers est un enjeu de desserte locale et pour les liaisons inter-quartiers et inter-communales.
- Dans le respect de la réglementation environnementale, le Grand Parc de l'Hers peut supporter des parcours pendulaires et participer à l'offre de mobilité (rabattement sur la ligne A et les bassins d'emplois de l'est métropolitain).

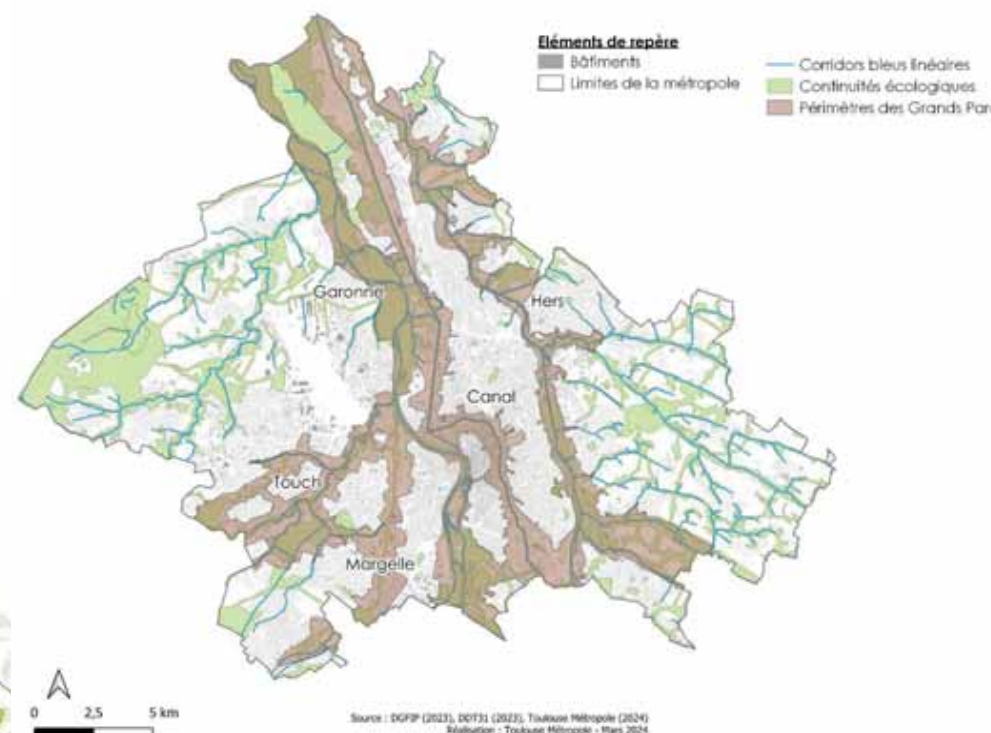
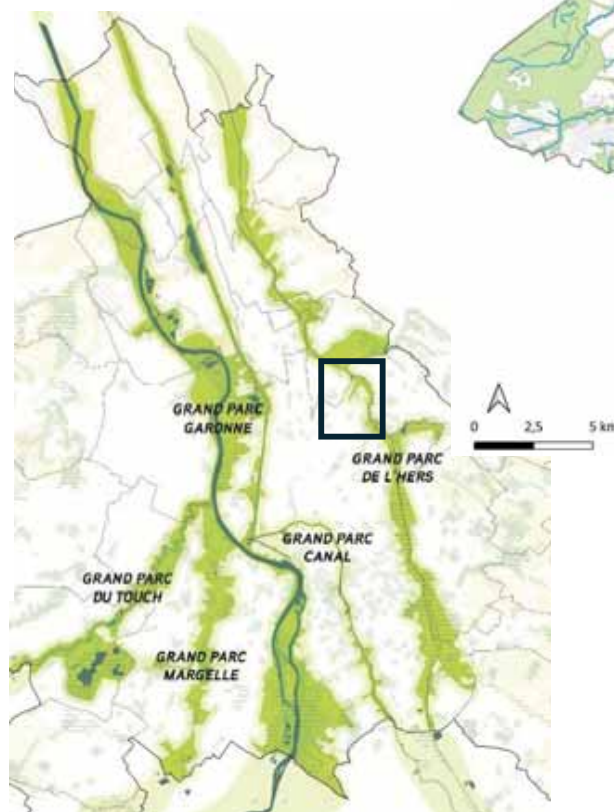


Schéma des grands parcs, AUAT



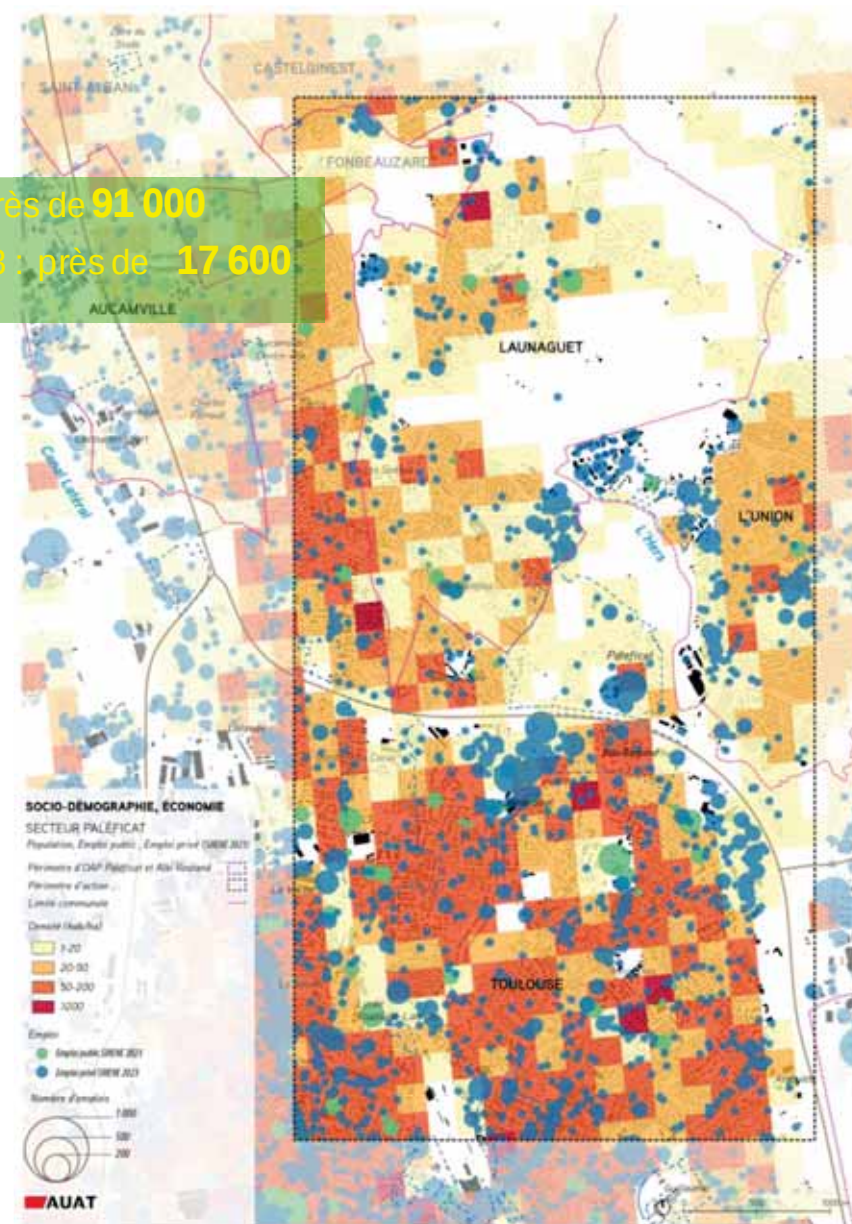
Contexte et enjeux urbains du secteur

Population et emplois actuels

Population en 2020 : près de **91 000**

Emplois privés en 2023 : près de **17 600**

- Des densités de population plus importantes :
 - ✓ en intra rocade,
 - ✓ dans les récents quartiers toulousains de Moulis Croix Bénite et Grand Selve.
- Une densité de population plus faible sur la commune de Launaguet.
- Une concentration des emplois dans les zones d'activités commerciales et artisanales :
 - ✓ Au nord de la rocade réparties sur le territoire et à proximité de l'opération Paléficat : chemin de la Violette à L'Union, le Triasis à Launaguet et Paléficat (la SCLE),
 - ✓ En intra rocade dans la zone d'activités d'Albi Rostand.



Contexte et enjeux urbains - l'urbanisation dans le secteur

Une **urbanisation significative et récente des quartiers voisins** sur les 10-15 dernières années :

- **Encadré (ZAC, OAP et secteurs de projet)**

Réalisé

- ✓ OAP Grand Selve

Projet à venir ou en cours

- ✓ OAP La Violette (460 logements)
- ✓ Les Sablettes à Dortis (Launaguet) (157 logements)
- ✓ OAP Albi Rostand (320 logements)
- ✓ **Future ZAC Paléficat (environ 4000 logements à terme dont 2880 logements livrés d'ici 2035)**

- **Secteur de développement futur**

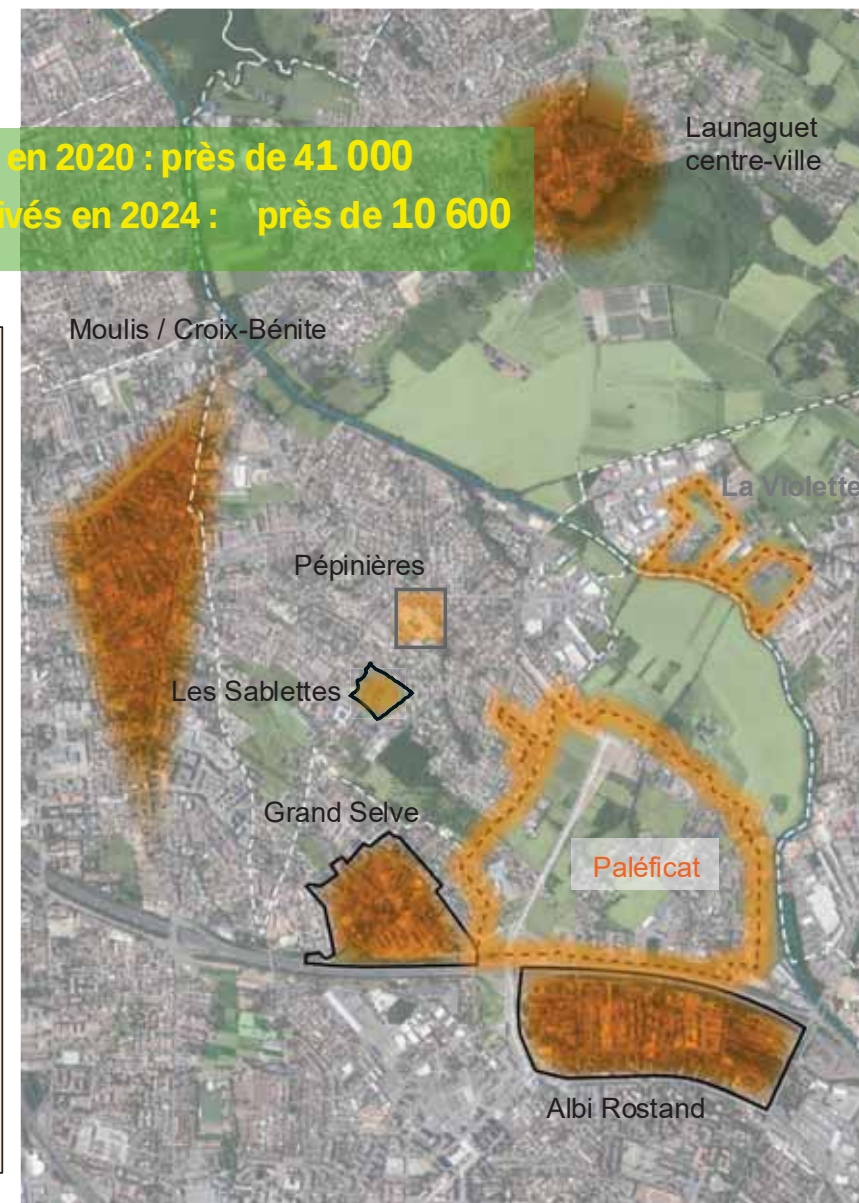
- ✓ Launaguet opération centre-ville (77 logements)
- ✓ Secteur Pépinières à Launaguet (120 logements)

- **Potentiel non encadré**

- ✓ D'ici 2035 potentiel de 500 à 700 logements
- ✓ Après 2035, l'étude de densification du PLUiH (Rapport de Présentation livret 1C, annexe 1) révèle un potentiel foncier conséquent qu'il conviendra de mobiliser au regard de la desserte en TC projetée et effectivement réalisée

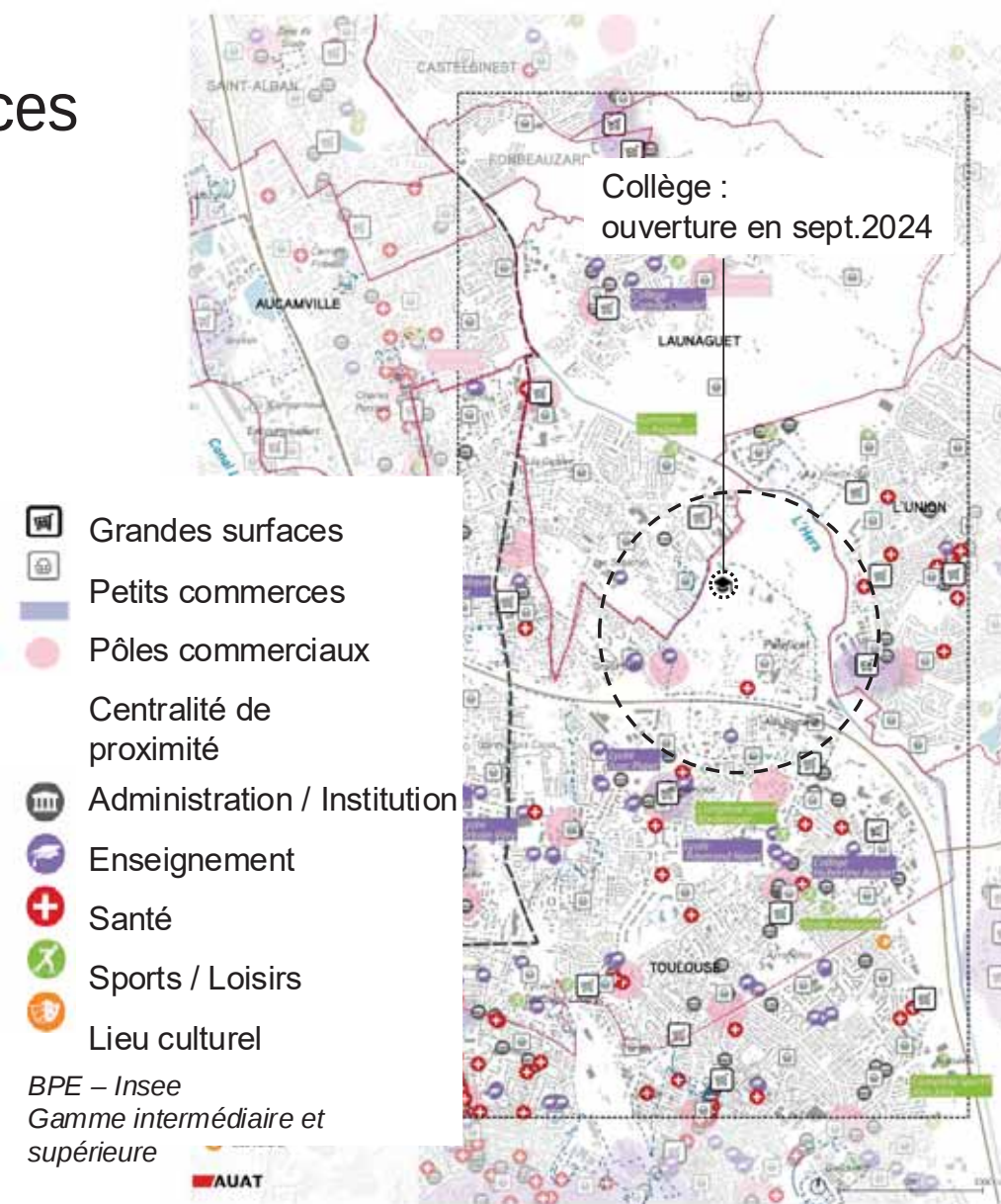
Population en 2020 : près de 41 000

Emplois privés en 2024 : près de 10 600



Contexte et enjeux urbains - commerces et équipements

- Secteur au nord de la rocade :
 - ✓ Deux centres - ville Launaguet et L'Union en limite du périmètre d'étude
 - ✓ Absence d'équipements à vocation d'agglomération
 - ✓ Quelques commerces de proximité dans les quartiers
 - ✓ Groupes scolaires
- Borderouge est la centralité du secteur (concentration d'une mixité d'équipements)
- En septembre 2024, ouverture du collège de Paléficat : premier équipement de rayonnement inter-quartier du secteur de Paléficat.



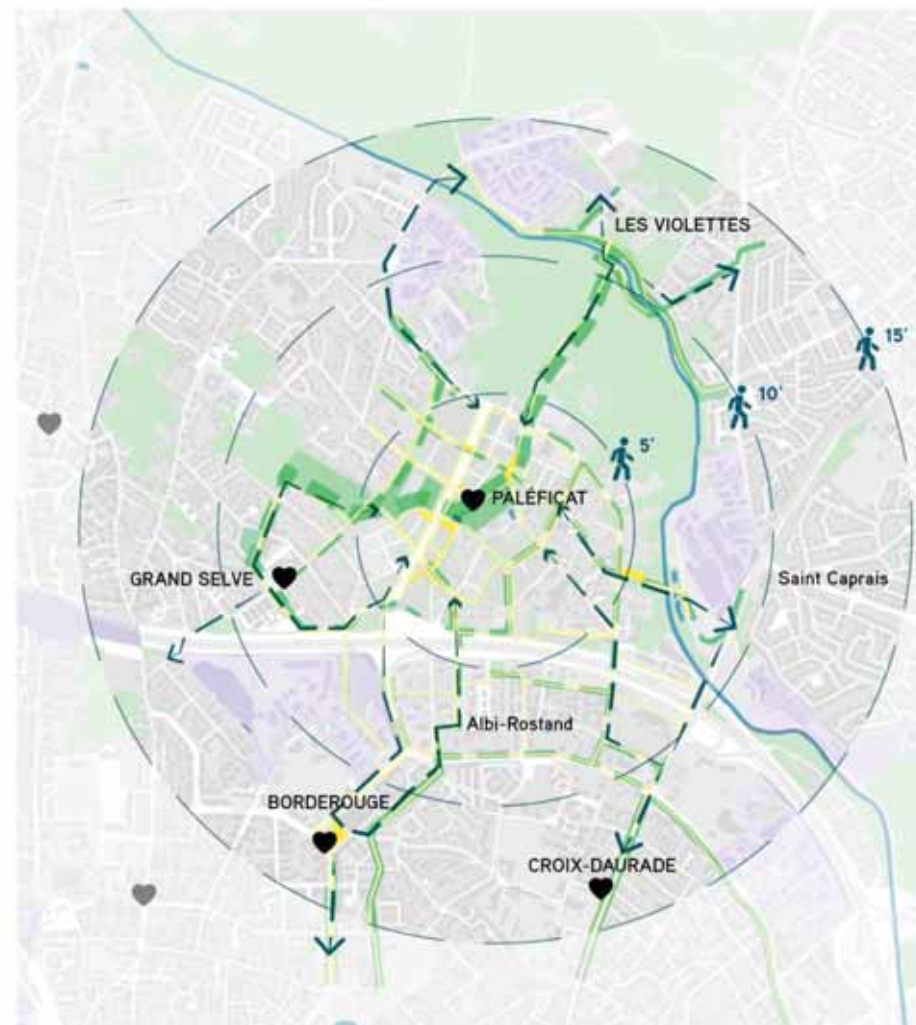
Contexte et enjeux urbains – l'armature urbaine

Le quartier Paléficat comme dernière pièce d'un puzzle

- Il est une pièce nécessaire à l'équilibre urbain du secteur, car il apporte une armature d'espaces publics qui relie les quartiers émergents et les différentes centralités, en leur permettant de faire sens.
- La couture avec les quartiers voisins et l'accessibilité piéton-cycle des différentes aménités (équipements, cœurs de quartiers) sont des enjeux qui dépassent le périmètre de l'opération d'aménagement de Paléficat.

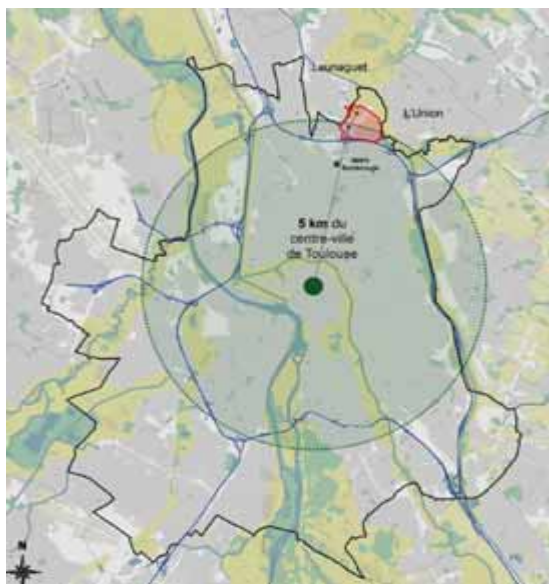


- Cœur de quartier
- Espace public dominant piéton
- Trame paysagère



Le projet d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers

Un positionnement stratégique au nord de Toulouse



Vers la création d'un quartier vivant et convivial



Logements :
3700 à 4000 logements à horizon 2045
Dont 2880 logements sur la période du PLUi-H et une mixité sociale en adéquation.



Activités :
Création d'environ **37 000 m²** d'**activités économiques, commerces et services** avec préservation des secteurs existants.



Equipements publics :

- Un collège,
- Groupes scolaires et espaces enfance/famille,
- Équipements culturels, sportifs et de proximité.

Crédit des illustrations : LA-PA

Les objectifs et ambitions du projet :

- Le développement d'un projet mixte, ouvert sur la ville et connecté à son environnement immédiat,
- Mise en œuvre d'un quartier résilient, en adéquation avec les enjeux du changement climatique,
- Le projet intègre une stratégie bas-carbone, s'appuyant sur:
 - o La transition énergétique ;
 - o Une stratégie mobilité dédiée pour le développement d'un quartier en cohérence avec les transports en commun performants, un maillage dédié aux modes actifs et le dimensionnement au plus juste du stationnement ;
 - o Des méthodes de construction spécifiques (matériaux biosourcés, préserver de la pleine terre, gestion pluviale sans tuyau).

Une stratégie mobilités basée sur 5 leviers



#1. Déployer un réseau pour les modes actifs

multiplier les perméabilités et désenclaver le quartier pour les modes actifs



#2 Définir une offre en transport en commun performante

déployer une offre capacitaire et attractive dès les premières années du quartier



#3. Dimensionner au plus juste le stationnement

décorrélérer possession et usage de la voiture - un concept de gestion à concrétiser



#4. Rééquilibrer le partage de l'espace public

assurer l'accessibilité riveraine, repenser le statut de Florence Arthaud et de Virebent



#5. Accompagner le changement de comportements

Nécessité d'agir au sein de l'opération d'aménagement

Nécessité de déployer une offre et des aménagements en lien avec l'opération

Source : Schéma directeur Paléficat - Rives de l'Hers, Oppidea et LA-PA

Programmation et phasage

Opération Paléficat – Rives de L'Hers



Production globale de logements sur foncier maîtrisé : 3000 logements

Temps 1 : 590 logements
Temps 2 : 1020 logements
Temps 3 : 760 logements
Temps 4 : 630 logements

Potentiel de renouvellement urbain sur foncier non maîtrisé : de 700 à 1000 logements



Source : Schéma Directeur Paléficat - Rives de l'Hers, Oppidea et LA-PA

2027 – 2035

1 880 lgts. projet +

1 000 lgts. urbanisme négocié

2 880 lgts livrés +

Centralité commerces proximité

2 groupes scolaires + collège

livré en 2024

3 silos

Équipements publics et sportifs

> 2035

1 120 lgts. projet +

0 lgts. urbanisme négocié

1 120 lgts livrés

1 silo

Équipements publics

Activités

Total logements :

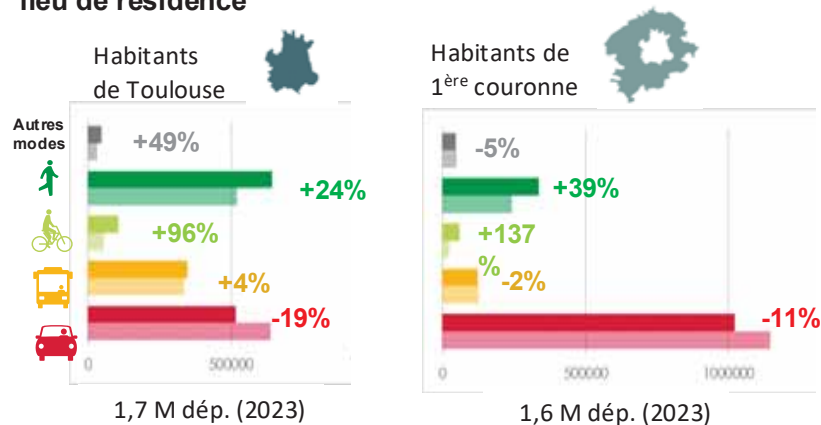
env. 4 000 logements



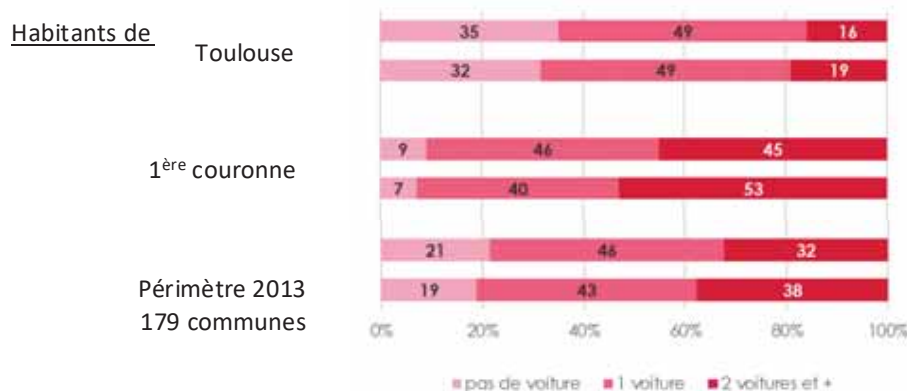
Contexte et enjeux mobilités

Principales évolutions de comportement de mobilité entre 2013 et 2023 à Toulouse et en 1^{ère} couronne (EMD 2013 et EMC² 2023)

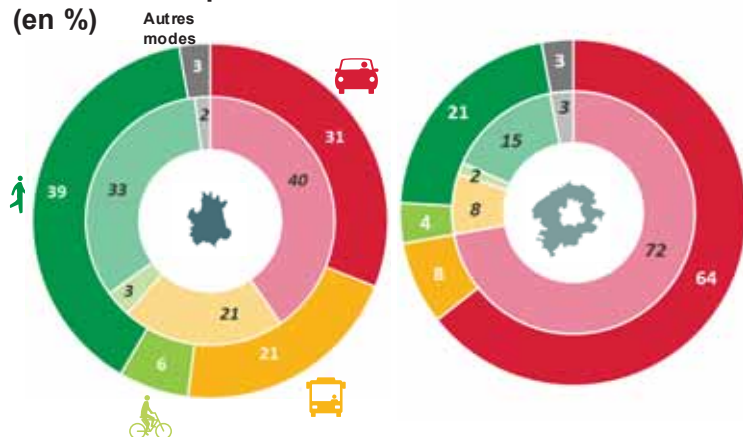
Evolution du nombre de déplacements selon le mode et le lieu de résidence



Evolution de la motorisation des ménages selon le lieu de résidence



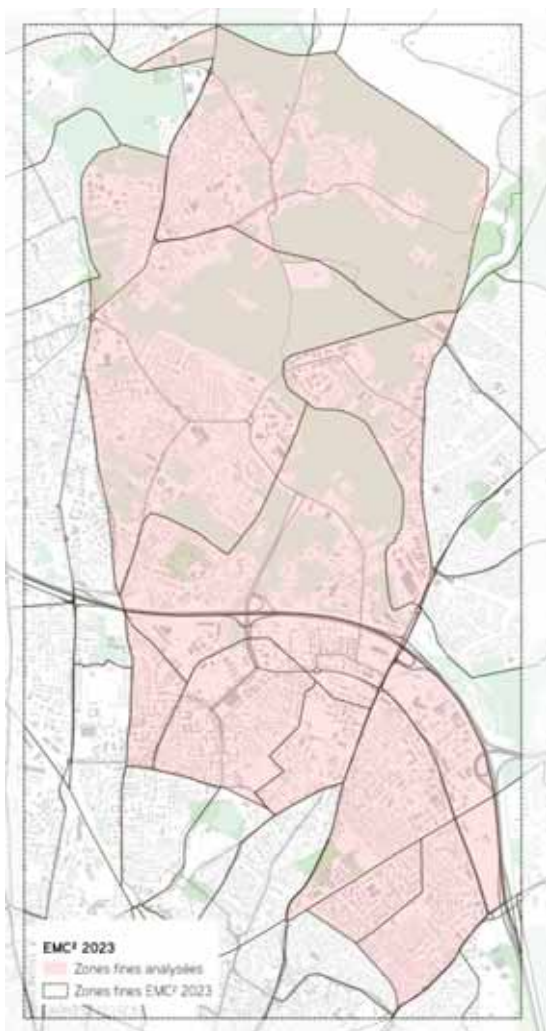
Evolution des parts modales selon le lieu de résidence (en %)



• Evolutions des comportements de mobilité des résidents de Toulouse et de la 1^{ère} couronne en faveur des modes alternatifs à la VP

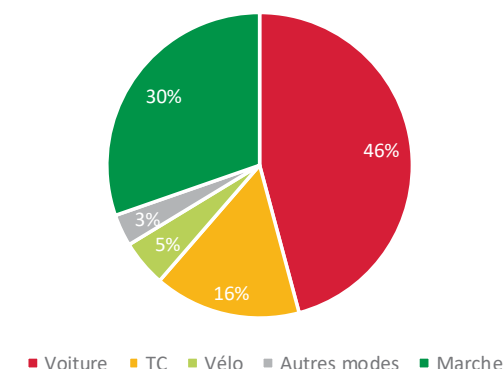
- ✓ Une baisse historique de l'usage de la voiture et de la motorisation des ménages ...
- ✓ ...Au profit des modes actifs
- ✓ 860 m est la distance moyenne parcourue à pied des Toulousains qui a augmentée de + 8% (pour les habitants de TM : 870 m en moyenne et + 10%)

Les habitudes de déplacements – Périmètre d'étude

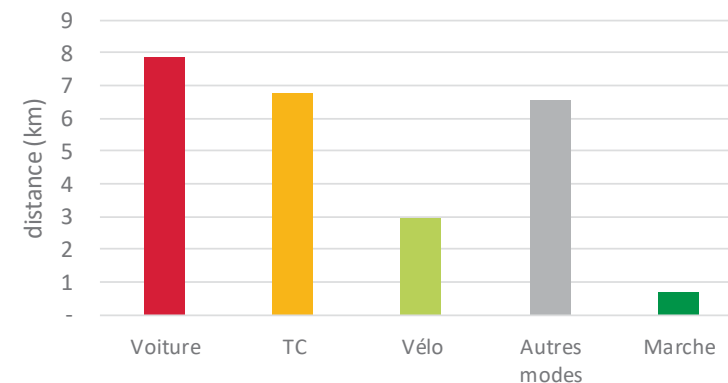


- Part modale et distance des déplacements journaliers depuis et vers le périmètre étudié (donnée – EMC² 2023).
 - ✓ La majorité (51%) des déplacements réalisés en modes alternatifs à la voiture
 - ✓ De nombreux déplacements réalisés à pied (30%)
 - ✓ Distance parcourue en transports en commun (environ 6,8 km) à peine plus faible que celle parcourue en voiture (7,8km)

Part modale des déplacements depuis et vers le périmètre



Distance moyenne d'un déplacement



Mobilités

Une accessibilité routière aisée

- Un contexte favorable à l'usage de la VP avec un accès direct à la rocade
- En l'absence, de mesures d'accompagnement vers une mobilité alternative à l'usage de la voiture individuelle des premiers habitants du futur projet de ZAC Paléficat - Rives de l'Hers, il existe un risque d'aggravation de la congestion du secteur aux heures de pointe.



Echangeur de Borderouge

Heure de pointe matin 8h00 - 9h00 un mardi ou un jeudi



Mobilités

Espace public apaisé

- Aujourd'hui

Toulouse :

- ✓ ensemble du réseau de voirie limité à 30 km/h, sauf ponctuellement zones autorisées à 50 km/h

Ensemble du linéaire dans le périmètre étudié, en cumulé :

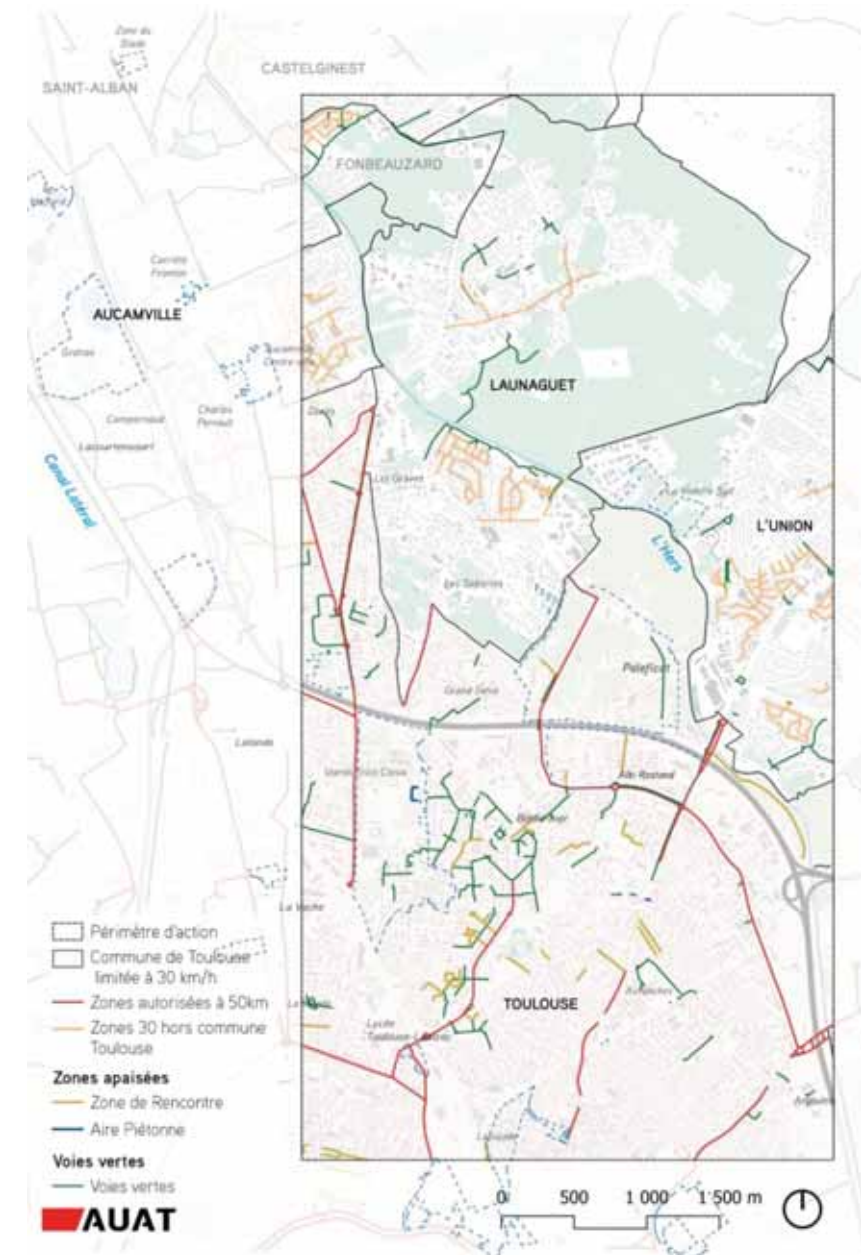
- ✓ 19 km de zones autorisées à 50km/h (dans la commune de Toulouse)
- ✓ 19,5 km de zones 30 (hors commune de Toulouse)
- ✓ 7 km de zones apaisées

- Demain

A l'étude: Ville à 30km/h et extension des zones 30 :

- ✓ L'Union,
- ✓ Launaguet,
- ✓ ...

Nouveaux espaces publics de l'opération d'aménagement Paléficat - Rives de l'Hers



Mobilités

Le réseau cyclable actuel et à venir

- Un réseau cyclable déjà développé à consolider
- 6 projets de Réseau Express Vélo (REV) irriguent le périmètre d'étude **dont la partie de l'itinéraire prévue d'ici 2026 du REV 5 nord entre l'Hers et le centre-ville de Toulouse via Borderouge et s'appuyant sur le Bd. Florence Arthaud**



1
D64 Chemin Virebent : voie verte avec franchissement de route marqué et dissocié du passage piéton



3
Boulevard André Netwiller – Carrefour Aménagé mais discontinuité d'aménagement

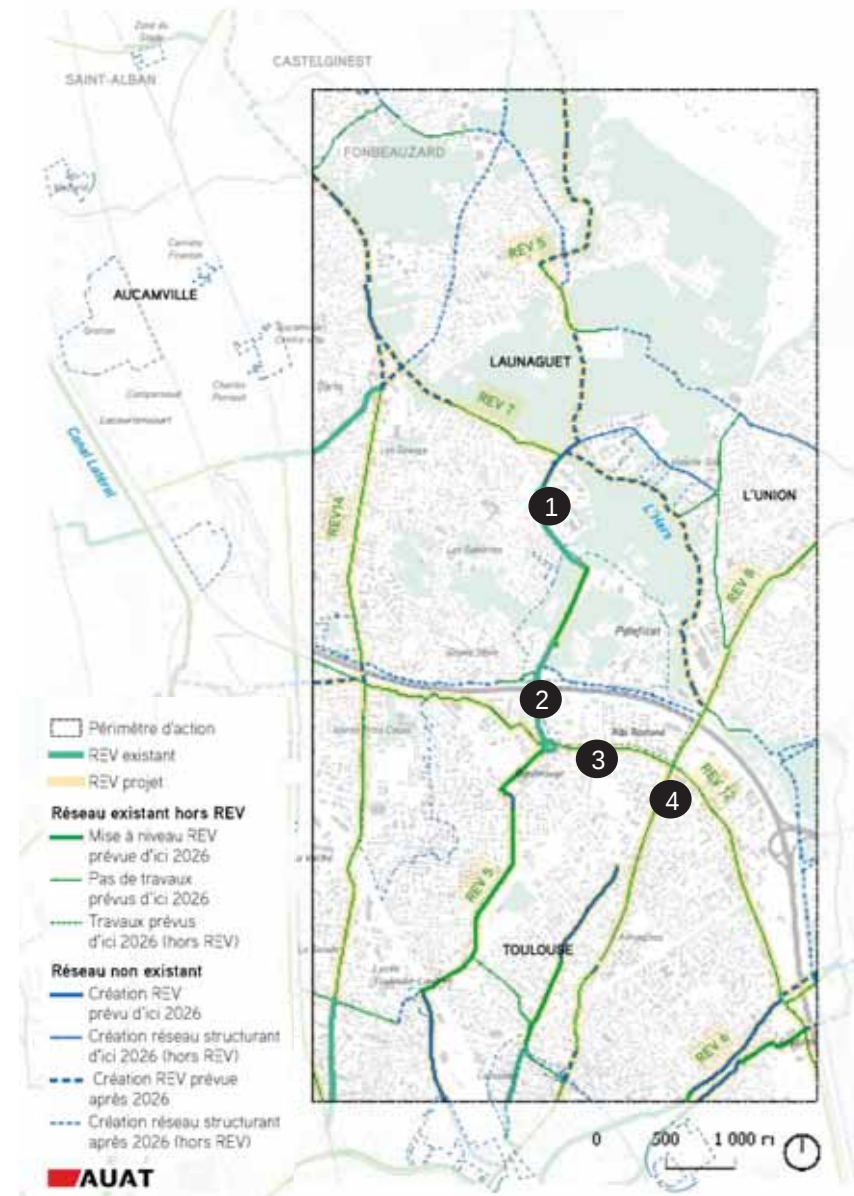


2
Boulevard Florence Arthaud



4
Route d'Albi : bande cyclable étroite et discontinue

26



Mobilités

Le réseau de transport en commun actuel

• Lignes desservant Paléficat

- ✓ **Ligne 33 Argoulets – Gratentour**
Gravette fréquence 30 min correspondance Lignes A (Argoulets) et B (Borderouge) et Linéo 9 - 5h55 – 20h15
- ✓ **Ligne 42 Borderouge - Saint-Jean**
Clinique de L'Union fréquence 17 min correspondance Ligne B (Borderouge) – 6h00 – 21h00
- ✓ **Ligne 114 Borderouge – Paléficat via Albi Rostand** correspondance Ligne B (Borderouge) - 13 courses /jour - 6h35 – 19h15

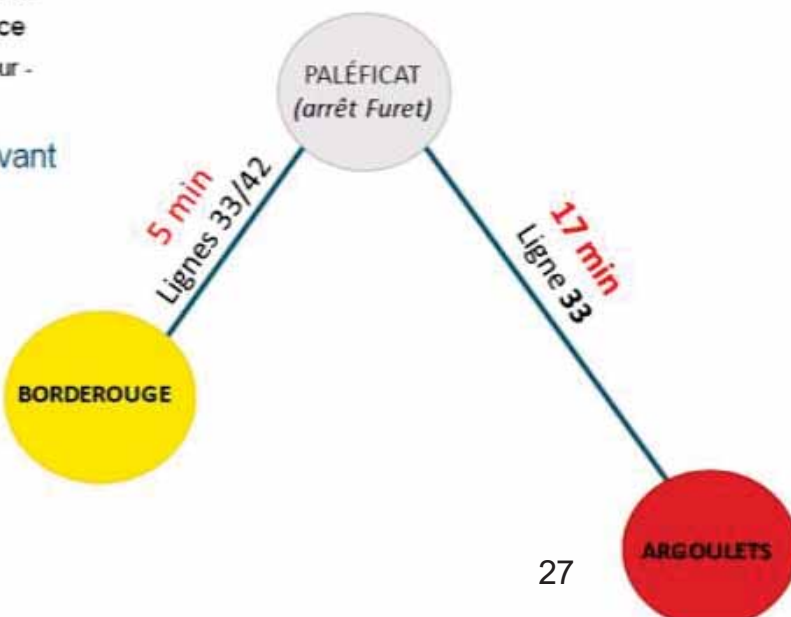
127 courses non coordonnées au niveau du site propre du Bd Florence Arthaud

1,5 km de site propre bus aménagé entre le chemin Virebent et la station de métro Borderouge

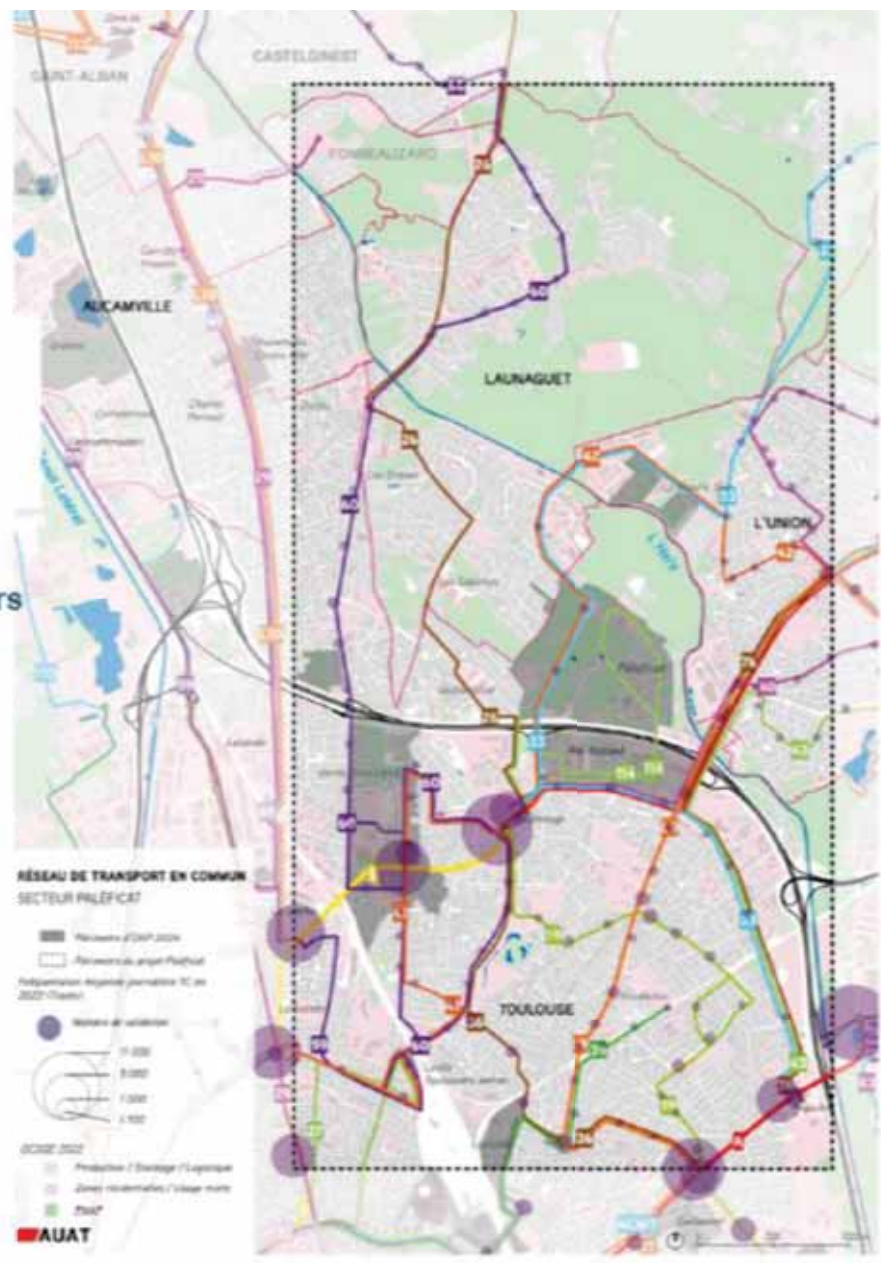
Fiabilité du temps de parcours

• Nombreuses lignes desservant le périmètre d'étude

- ✓ Métro B
- ✓ Métro A
- ✓ Linéo 9
- ✓ Ligne 19
- ✓ Ligne 26
- ✓ Ligne 39
- ✓ Ligne 40
- ✓ Ligne 41
- ✓ Ligne 43
- ✓ Ligne 60
- ✓ Ligne 73
- ✓ Ligne 76



27

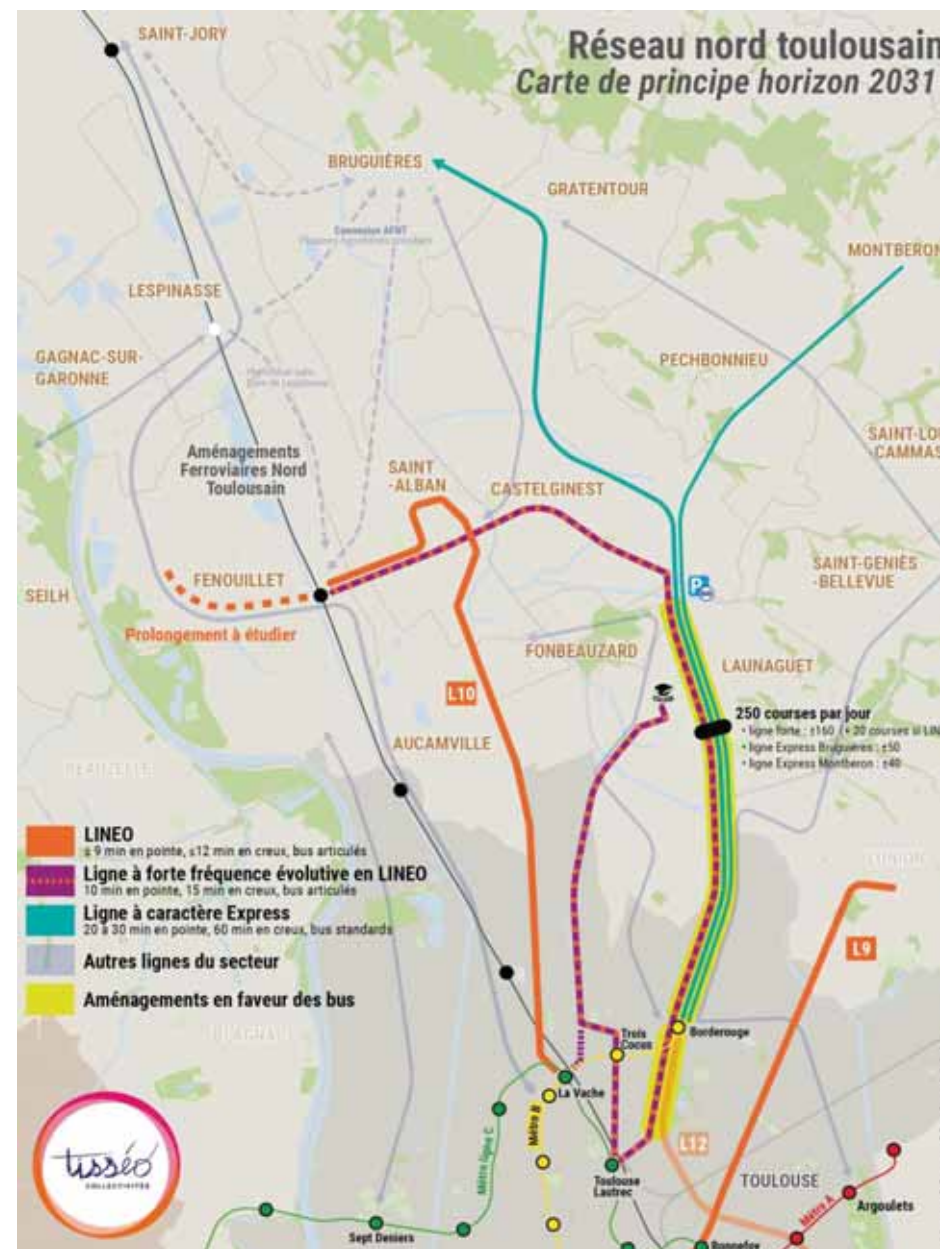


Mobilités

Le réseau de transport en commun – les projets

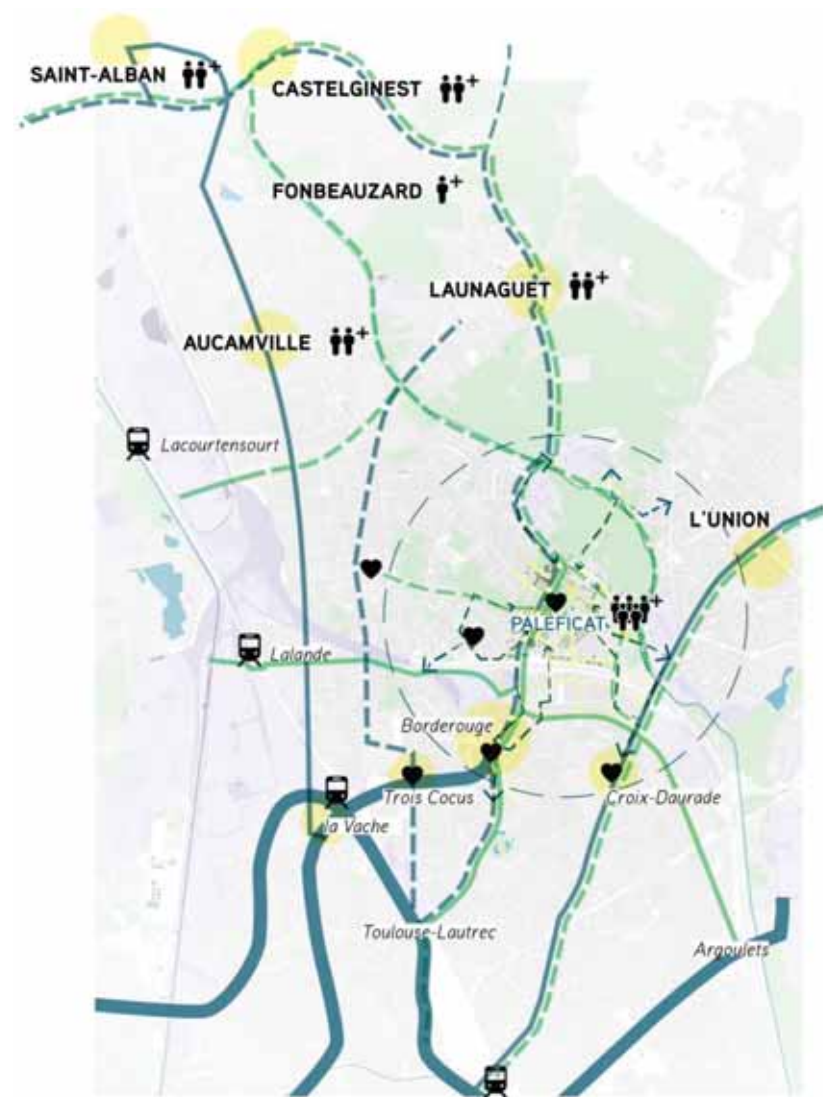
- **Projets programmés**
 - ✓ **Ligne C du métro**, stations concernées: La Vache et Toulouse Lautrec
 - ✓ Aménagements Ferroviaires du Nord Toulousain (AFNT)
 - ✓ **Pôle d'Echange Multimodal La Vache** : Ligne B + Ligne C + Gare AFNT + gare Bus + Parc relais
 - ✓ **Linéo 12** : Borderouge – Roseraie - Montaudran
 - ✓ Aménagement d'un site propre bus sur le chemin Virebent entre le rond-point du Triasis et Bd Florence Arthaud

- **Projets à l'étude**
 - ✓ **Voie Nord : Aménagements en faveur des bus depuis l'entrée nord de Launaguet jusqu'au Triasis** accompagnés d'une restructuration du réseau de bus avec pour principe en desserte du Paléficat les lignes suivantes :
 - Une ligne de Fenouillet gare – Castelnest- Launaguet –Paléficat- Borderouge- Toulouse Lautrec **à forte fréquence (toutes les 10 minutes) évolutive en Linéo**
 - Deux lignes à caractère Express depuis soit Bruguères soit Montberon jusqu'à Borderouge
 - + lignes 33 et 42 actuelles
 - **Soit au total : 377 courses au niveau du Bd Florence Arthaud**
 - ✓ **Aménagements en faveur des bus sur le chemin de Virebent à l'est du Bd Florence Arthaud**, prévu dans le projet Paléficat en lien avec le son développement. Aujourd'hui, pas de renforcement significatif envisagé de la fréquence de la ligne 114



Enjeux de mobilités pour le secteur

- **Accompagner les changements de pratiques de mobilité** dans un contexte favorable à l'usage des modes alternatifs à la VP
- **Développer et renforcer le réseau cyclable entre les cœurs de quartier**
 - ✓ Mettre en service le réseau d'agglomération de niveau 1 (dont REV 5) et 2
 - ✓ Rechercher la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements existants et futurs
- **Comblers le besoin existant de TC dans le nord Toulousain** (Castelginest, Saint-Alban, Launaguet...), auquel se rajoute l'opération Paléficat (env 4 000 logts après 2035)
 - ✓ Desservir, relier, coordonner les lignes,
 - ✓ Améliorer, compléter le réseau actuel
 - ✓ Renforcer l'offre TC au niveau du Paléficat
- **Connecter le quartier du Paléficat en TC et en REV au réseau TC structurant** : aux 3 lignes de métro et la gare AFNT la plus proche
 - ✓ Un développement urbain qui arrive presque en même temps que l'amélioration de la desserte TC (2029 1^{ers} logements et horizon voie Nord : 2031)
 - ✓ Dans un premier temps développer l'urbanisation autour du Bd Florence Arthaud support d'un site propre bus et d'aménagements cyclables
 - ✓ Nécessité d'adapter l'offre de TC de l'Est du quartier du Paléficat via le futur aménagement en faveur des bus sur l'est du chemin Virebent envisagé dans le programme de la ZAC
- **Veiller à mettre en place et à coordonner la stratégie mobilité établie pour la ZAC dès le lancement**
 - ✓ Accompagner et desservir au mieux l'arrivée de nouveaux habitants : stationnement, TC, modes actifs...



3. Vers un scénario cible

Un enjeu majeur pour le Nord toulousain, en adéquation avec le développement du projet Paléficat - Rives de l'Hers



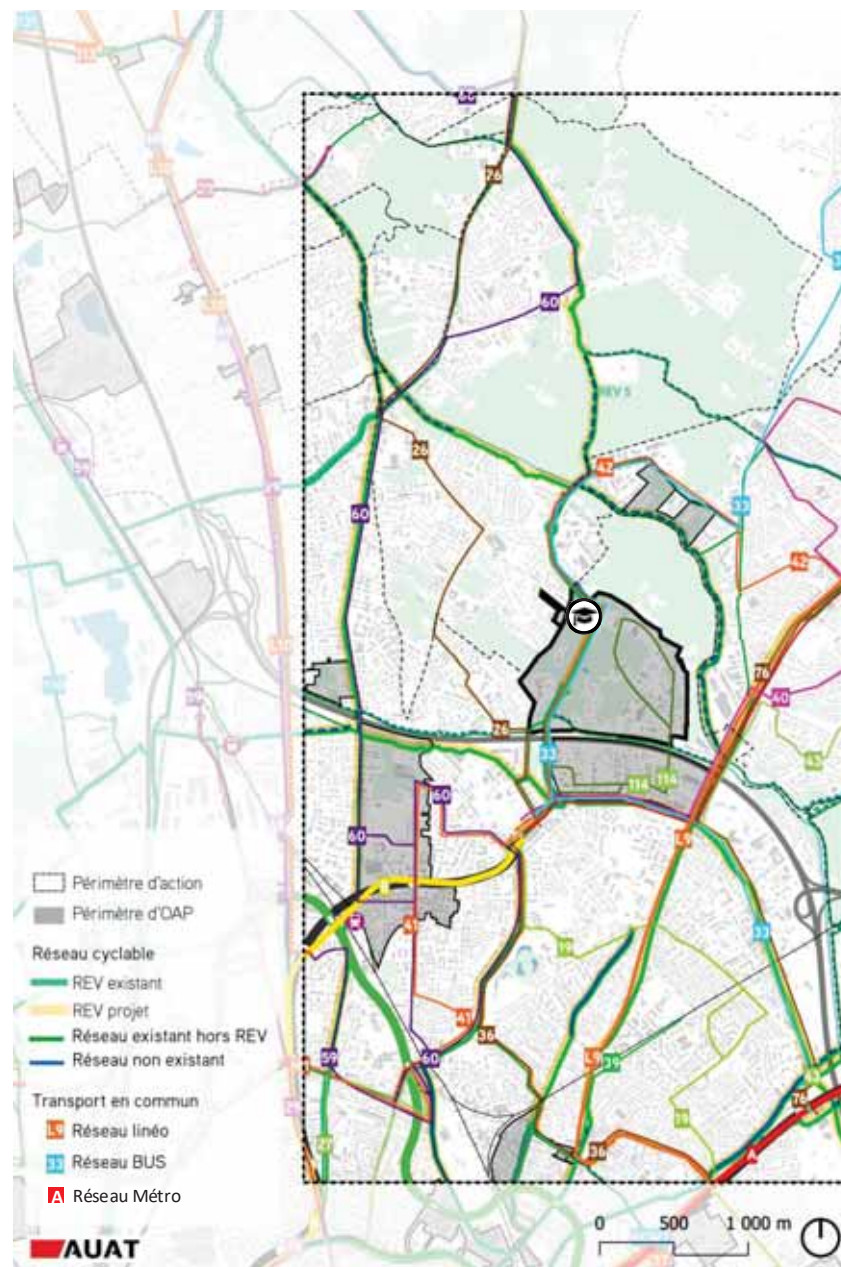
Phase 1 : existant et ouverture du nouveau collège (2024 - 2025)

Mobilité

Urbanisme

- Ouverture du collège Paléficat en septembre 2024
- Poursuite de la concertation avec les habitants du quartier du Paléficat,
- Création de la ZAC
- Livraison opération les Sablettes, à Dortis Launaguet (157 logements)

- S'appuyer notamment sur:
 - ✓ les infrastructures existantes : site propre bus, bandes et pistes cyclable sur Florence Arthaud,
 - ✓ programmées (d'ici 2026) : site propre et REV 5 partie ouest du chemin de Virebent (Triasis/ Florence Arthaud)
- Adaptation des horaires des lignes actuelles pour desservir le collège (L33, L42 et L114)
- Poursuite des études sur la voie Nord (dont réflexion sur amplitude de la ligne à forte fréquence)
- Lancement d'une étude sur l'adaptation du réseau TC en phase intermédiaire 2029 - 2031, période avant mise en service voie nord et début de l'urbanisation de la ZAC
- Lancement étude localisation des arrêts bus au regard du développement urbain programmé de la ZAC
- Améliorations des traversées piétonnes et des aménagements piétons vers le collège
- Poursuite du développement du réseau cyclable inscrit dans le plan programme pluriannuel d'investissement (PPIM)
- Etude d'un plan guide définissant la stratégie multimodale de raccordement des espaces publics des quartiers limitrophes à ceux de la ZAC dont prioritairement l'amélioration et l'intensification du maillage piéton pour rejoindre les arrêts de bus.



Phase 2 : 2025 - 2035

Urbanisme

• Encadré :

ZAC Paléficat - Rives de l'Hers : un ensemble de **2880** logts (1 880 projet + 1 000 Urbanisme Négocié -UN-), divisés en 3 sous-phases :

2027-2028 : 590 logts + 360 logts UN *en production*

2029-2031 : 1 100 logts + 720 logts UN *livrés*

2031-2035 : 780 logts + 280 logts UN *livrés*

+

OAP Albi Rostand / OAP la Violette sud/ moitié de l'OAP Izard : environ **900** logements

+

• Secteurs de développement futur :

Launaguet centre-ville : **77** logements

Launaguet Pépinières : **120** logements

• Potentiel non encadré :

Renouvellement secteur (encadré en rouge) : potentiel estimé à environ **500 à 700** logements

Source : Toulouse Métropole

Mobilité

- 2028 : Mise en service de la ligne C
- 2032: Mise en service AFNT
- 2029-2031 : Mise en place des mesures d'adaptation du réseau TC de la phase intermédiaire (cf. conclusions étude phase précédente)

3 977
lgts. Livrés

+
700

logements
potentiels

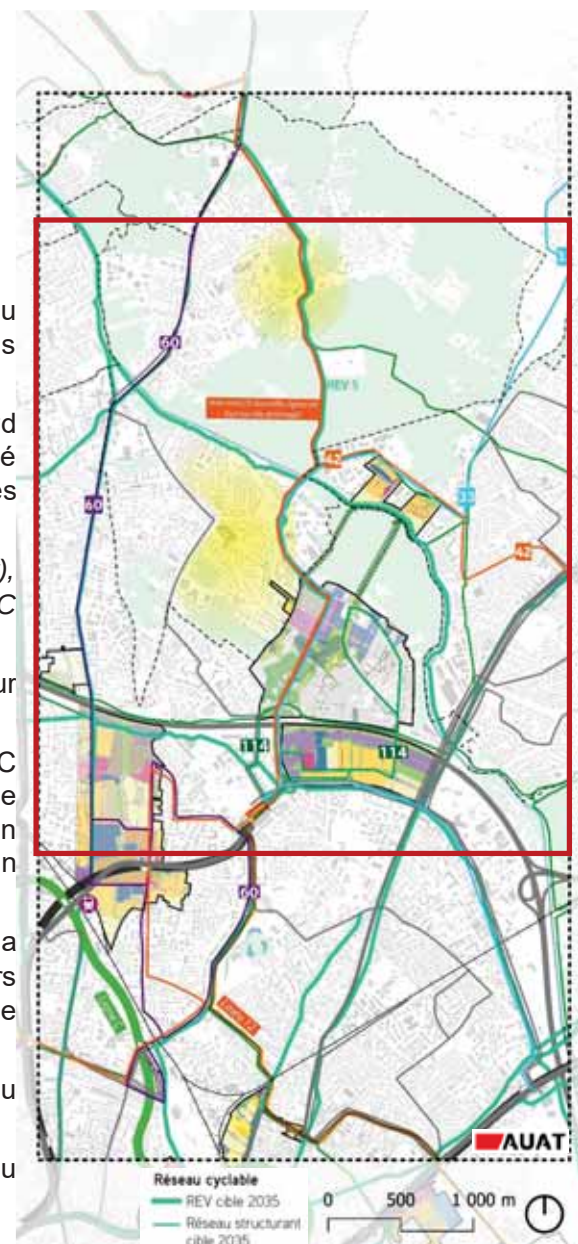
Soit

4 677
logements

- 2031 : Mise en service des aménagements de la voie Nord avec les 3 lignes de bus prévues sur un itinéraire protégé de la circulation générale dont une ligne (fréquence toutes les 10 minutes) évolutive vers un Linéo à terme

Connexions directes avec : Linéo 10 (gare de Fenouillet), AFNT , Métro lignes A (Argoulets), B (Borderouge), C (Toulouse Lautrec)

- Relocalisation potentielle d'un ou des arrêts de bus pour correspondre au contexte urbain de la ZAC
- Poursuivre l'amélioration de l'attractivité de la desserte TC en vue du développement urbain au-delà de 2035 (Est de la ZAC et quartiers limitrophes) et aménagements en faveur de la circulation des bus sur l'est du chemin Virebent prévus dans la ZAC
- Développement progressif du maillage piéton/cycle dans la ZAC + raccordement aux espaces publics des quartiers limitrophes (dont liaisons de rabattement vers arrêts de bus)
- Déploiement progressif du réseau vélo dont réseau structurant d'agglomération
- Mise en place progressive des mesures de maîtrise du stationnement privé et public



Phase 3 : au-delà de 2035

Urbanisme

Encadré :

ZAC Paléficat - Rives de l'Hers :

Livraison de **1 120** logements

Soit total de opération de logements dans la ZAC de 4 000 logements

Non encadré :

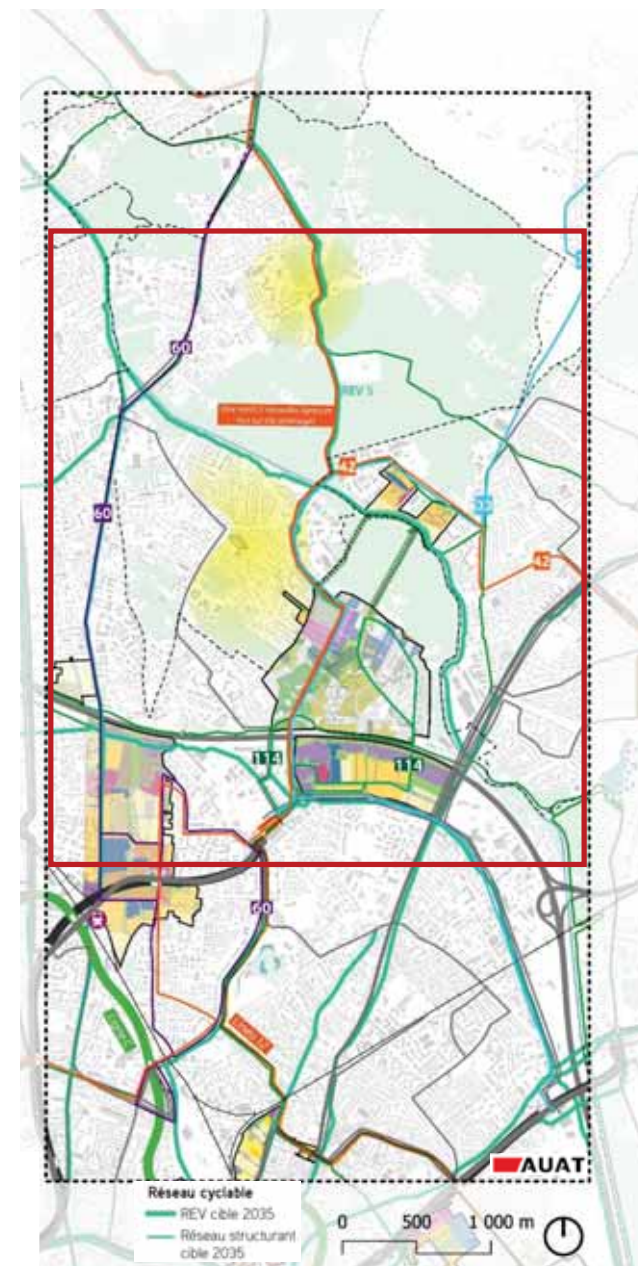
L'étude de densification du PLUiH* révèle un potentiel foncier conséquent qu'il conviendra de mobiliser au regard de la desserte en TC projetée et effectivement réalisée

* Source : Rapport de Présentation livret 1C, annexe 1 du PLUi-H, Toulouse Métropole

**1 120
Lgts. ZAC
livrés
+
potentiel à
définir
Soit
1 120
logements
au minimum**

Mobilité

- Livraison des aménagements en faveur des bus et des vélos du chemin Virebent Est
- Amélioration de l'offre TC de l'Est de la ZAC
- Une étude à mener, liée au secteur nord avec un bilan (AFNT, bus, métro), qui pourrait conduire au renforcement de l'offre de transport collectif compte tenue du développement urbain (mode structurant : métro ? Tram ? Linéo ?...)

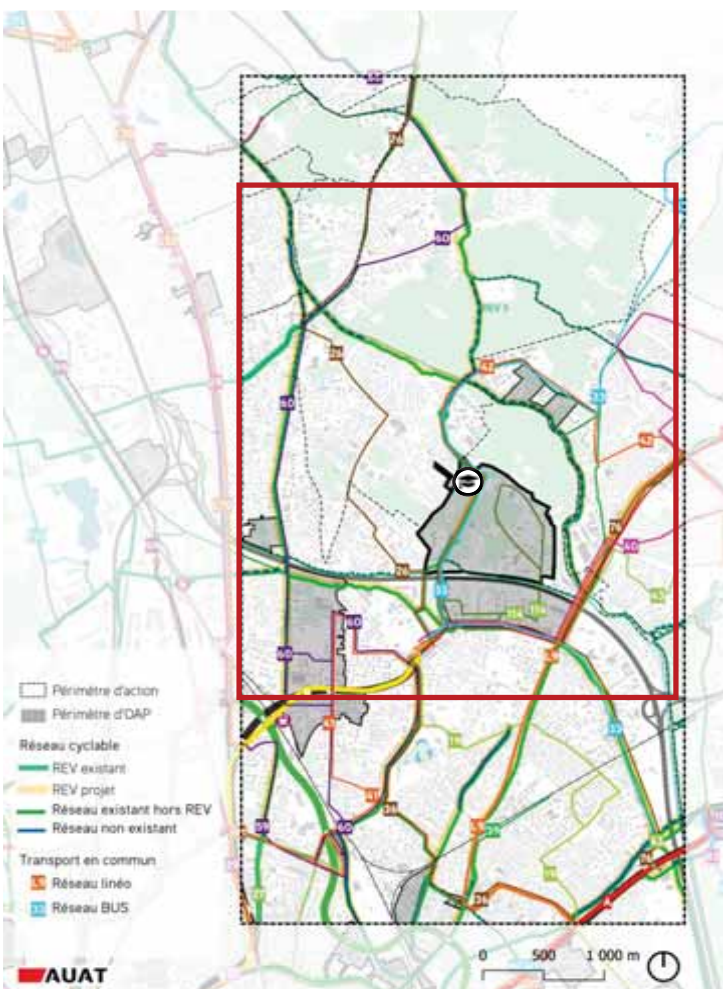


4. Déclinaison du projet de cohérence urbanisme / mobilité

Court terme : 2024 - 2025

Actions en cours :

- Ouverture du collège de Paléficat
- Poursuite de la concertation avec les habitants de Paléficat
- Création de la ZAC
- Mise en service du REV 5 le long du Bd Florence Arthaud
- Prise en compte de l'existant : continuité TCSP vers Triasis



Court terme	
Individus (population + emplois privés) sur périmètre rouge	52 000* + équipements nouveaux : ouverture du collège
Projets de mobilités	- Adaptation des horaires des lignes actuelles pour desservir le collège (L33, L42 et L114) ➔ Lancement d'une étude sur l'adaptation du réseau TC en phase intermédiaire 2029 - 2031, période avant mise en service voie nord et début de l'urbanisation de la ZAC - Lancement étude localisation des arrêts bus au regard du développement urbain programmé de la ZAC - Améliorations des traversées piétonnes et des aménagements piétons vers le collège - Poursuite du développement du réseau cyclable inscrit dans le plan programme pluriannuel d'investissement (PPIM)
Planification urbaine et études à mener	- Poursuite des études opérationnelles de Paléficat, dans sa programmation logements, activités et équipements publics, notamment en vue du dossier de création de la ZAC - Etude d'un plan guide définissant la stratégie multimodale de raccordement des espaces publics des quartiers limitrophes à ceux de la ZAC dont prioritairement l'amélioration et l'intensification du maillage piéton pour rejoindre les arrêts de bus - Poursuite des études sur la voie Nord (dont réflexion sur amplitude de la ligne à forte fréquence)

*Source AUAT

Moyen terme : 2025- 2035

Eléments déclencheurs :

- Urbanisation de Paléficat qui progresse (avec la livraison des phases 1 et 2)
- Modification du PLUi-H de Toulouse Métropole
- Mise en service de la ligne C, AFNT et de la voie Nord



Moyen terme	
Individus (population + emplois privés) sur périmètre rouge	64 300* + équipements nouveaux au sein de la ZAC du Paléficat <i>(*) population et emplois privés actuels + [Nombre de logts prévisionnels livrés dans la phase x 2,2 taille moyenne des ménages (les 2 éléments fournis par TM) x 1,2 emploi/population]</i>
Projets de mobilités	• 2028 : Mise en service de la ligne C • 2032: Mise en service AFNT • 2029-2031 : Mise en place des mesures d'adaptation du réseau TC de la phase intermédiaire (cf. conclusions étude phase précédente) • 2031 : Mise en service des aménagements de la voie Nord avec les 3 lignes de bus prévues sur un itinéraire protégé de la circulation générale dont une ligne (fréquence toutes les 10 minutes) évolutive vers un Linéo à terme • Connexions directes avec : Linéo 10 (gare de Fenouillet), AFNT , Métro lignes A (Argoulets), B (Borderouge), C (Toulouse Lautrec) • Relocalisation potentielle d'un ou des arrêts de bus pour correspondre au contexte urbain de la ZAC Etude sur l'amélioration de l'attractivité de la desserte TC en vue du développement urbain au-delà de 2035 à inscrire dans le futur Plan de Mobilité et étude des aménagements en faveur de la circulation des bus sur l'est du chemin Virebent prévus dans la ZAC • Développement progressif du maillage piéton/cycle dans la ZAC + raccordement aux espaces publics des quartiers limitrophes (dont liaisons de rabattement vers arrêts de bus) • Déploiement progressif du réseau vélo dont réseau structurant d'agglomération • Mise en place progressive des mesures de maîtrise du stationnement privé et public
Planification urbaine et études à mener	• Réalisation des 2 premières phases de l'opération de Paléficat autour du bd Florence Arthaud et début de la 3e phase, • La faisabilité d'inscrire de nouvelles normes de stationnement adaptées à la stratégie de mobilité de la ZAC au regard de l'offre en TC projetée et effectivement déployée sera étudiée dans le cadre d'une évolution du document d'urbanisme.

Long terme : au-delà de 2035

Elements déclencheurs :

- Urbanisation de Paléficat qui se poursuit (Phase 3 et 4)
- Requalification de la voirie en faveur des bus et vélos du chemin de Virebent



Long terme	
Individus (population + emplois privés) sur périmètre rouge	67 300* + potentiel à définir <i>(*) population et emplois privés actuels + [Nombre de logts prévisionnels livrés dans la phase x 2,2 taille moyenne des ménages (les 2 éléments fournis par TM) x 1,2 emploi/population]</i>
Projets de mobilités	• Livraison des aménagements en faveur des bus et des vélos du chemin Virebent Est • Amélioration de l'offre TC de l'Est de la ZAC ➔ Mise en œuvre des actions définies dans l' étude d'attractivité de la desserte TC menée dans la phase précédente, liée au secteur nord avec un bilan (AFNT, bus, métro), qui pourrait conduire au renforcement de l'offre de transport collectif compte tenue du développement urbain (mode structurant : métro ? Tram ? Linéo ?...)
Planification urbaine et études à mener	• 2 dernières phases de l'opération du Paléficat à réaliser le long de la rocade, autour du Château et aux abords du Chemin de Virebent • 2035 : Révision ou nouveau PLUi-H

Etude de cohérence urbanisme mobilités de la desserte du projet d'aménagement Paléficat – Rives de l'Hers

Signatures des partenaires

Fait à Toulouse le :

 Pour Tisséo Collectivités	 Pour Toulouse Métropole	 Pour la commune de Launaguet	 MAIRIE DE TOULOUSE Pour la commune de Toulouse
--	--	---	--